

ST-GEORGES



infos

www.saint-georges-de-luzencon.com



Meilleurs Vœux!

2025

BULLETIN MUNICIPAL
DECEMBRE 2024

N°72

Edito



Chères Saint-Georgiennes,
Chers Saint-Georgiens,

L'actualité nationale, avec la dissolution de l'assemblée nationale il y a quelques mois et maintenant la démission du gouvernement, ne prête pas à l'optimisme. Il est certain que cela affectera la population ainsi que la commune, nous ne savons pas encore à quels niveaux se situeront les efforts à faire. Je peux vous assurer que tout sera mis en œuvre pour ne pas toucher aux plus fragiles et maintenir notre aide aux associations qui sont indispensables pour maintenir ce lien social qui fait de plus en plus défaut de nos jours.

Rien ne pourrait se faire sans l'implication et la disponibilité du personnel communal, je tiens personnellement à les remercier pour le travail accompli dans de plus en plus de domaines avec toujours plus de compétences à acquérir : l'école, la restauration scolaire, France Services, la Poste, l'état civil, l'urbanisme, la gestion et la comptabilité, l'eau et l'assainissement, l'entretien des bâtiments et de la voirie, les espaces verts, les incivilités, Merci à vous !

L'édito de décembre, c'est aussi et surtout les fêtes de fin d'année avec tous ces moments de convivialité organisés sur le village qui sont autant d'occasions de se retrouver pour partager de bons moments. La cérémonie des vœux du Maire est prévue le vendredi 10 janvier 2025, je vous ferai à ce moment-là un point précis sur les projets communaux en cours et à venir, dont le clocher de l'église, qui, malheureusement, a souffert de la foudre début octobre, avec un montant de travaux avoisinant 200 000 €. Je vous invite toutes et tous à nous retrouver ce jour-là pour discuter et partager ce bon moment de convivialité.

En attendant cela, le Conseil Municipal, le personnel communal et moi-même vous souhaitons de passer de bonnes fêtes et nous vous adressons tous nos vœux pour cette nouvelle année 2025.

*Didier CADAUX,
Maire de SAINT-GEORGES DE LUZENÇON*

CEREMONIE DES VŒUX

Elle aura lieu le vendredi 10 janvier 2025

à 19H à la Salle des Fêtes

Un bon moment de convivialité et de partage.

Sommaire

- VIE COMMUNALE : p. 3-15
 - Conseil Municipal des Jeunes / Pour la Solidarité !
 - Le CCAS en bref !
 - Débroussailler pour limiter les risques / Maison France Service
 - Opération Tarn Alabri
 - Ateliers Julien H
 - Travaux / Une entreprise à l'honneur
 - Libre expression de l'opposition
 - Les écoles
 - Ça se passe à la Com Com
- HOMMAGE :p. 15
- ETAT CIVIL : p. 16
- VIE ASSOCIATIVE :p. 17-25
- AGENDA DES MANIFESTATIONS : .p. 26-27
- BLOC NOTES : p. 28

ACCUEIL MAIRIE

10 rue des Baleses, 12100 St-Georges-de-Luzençon

Ouverture au public

Sans rendez-vous : Lundi à vendredi de 8h30 à 12h.

Sur rendez-vous : Lundi à jeudi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique (05 65 58 41 00)

Lundi à jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Vendredi de 8h30 à 12h.

mairie@saint-georges-de-luzencon.fr

www.saint-georges-de-luzencon.fr

ACCUEIL AGENCE POSTALE

Ouverture au public

Lundi à vendredi de 9h à 12h.

Contact : 05 65 42 58 51

MAISON FRANCE SERVICES

Sur rendez-vous : Lundi à jeudi de 14h à 17h.

Contact : 05 65 59 41 62

mfs@saint-georges-de-luzencon.fr

Vie communale

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES CMJ

Pour ne pas oublier !

Les jeunes du conseil municipal ont témoigné de l'importance à la transmission de notre histoire par leur présence à la commémoration du 11 novembre ; ils l'ont fait au travers de la lecture de poèmes et de textes, un moment empreint de solennité et respect, chargé d'émotions, lorsque les tragédies de guerre sont racontées par les enfants.

Leur engagement marque leur volonté de participer à la vie communale et transmettre des valeurs de paix et de solidarité. Nous les en remercions.



POUR LA SOLIDARITÉ !



L'association Teranga est venue présenter ses actions qui permettent « d'aider à vivre et à soigner au Sénégal ». Bien que peu nombreux, les enfants du conseil municipal ont eu une écoute particulièrement attentive aux besoins repérés par cette association auprès des enfants dans le domaine de la santé et de l'éducation.

L'intervention des membres de Teranga ce soir-là dans les locaux de la mairie a été plus particulièrement appréciée autour d'un Bissap ; des membres qui sont à l'image de leur action, empreints d'humanité et de dynamisme.

Une prochaine réunion avec les enfants du conseil municipal permettra de cibler les aides ou les échanges possibles en lien avec les besoins repérés par Teranga lors de leur mission.

LE CCAS en bref !



Le Centre Communal d'Action Sociale de votre commune existe pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables mais aussi aux personnes qui rencontrent des difficultés passagères. Il **est présidé de plein droit par le maire de la commune**. Son conseil d'administration est constitué paritairement de quatre élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire.

Si son financement est assuré par le budget municipal, le budget du CCAS est géré de façon autonome. Les membres de cette commission se réunissent en dehors des délibérations communales afin de préserver la confidentialité des demandes et des décisions prises.

Les membres élus de ce conseil sont joignables pour vous aider en appelant le secrétariat de la mairie. En fonction de votre situation, vous pourrez être dirigés vers des services (Maison des Solidarités Départementale, France Services, Point Info Séniors...) afin de bénéficier d'une aide alimentaire ponctuelle, d'une aide financière, d'une aide dans la constitution d'un dossier (Caisse d'Allocations Familiales, Allocation Personnalisée d'Autonomie, Aide-ménagère...) ou simplement pour avoir des renseignements.

Il continuera également à offrir un repas et un spectacle au mois de Mars en direction de nos aînés, dans une ambiance des plus conviviale et festive. Les enfants du conseil municipal assureront ce jour-là le service, mais plus encore ! Leur présence nous rappelle l'importance du maintien des liens générationnels. Les enfants en sont convaincus, pour preuve : leur bénévolat, dynamisme et bienveillance. Le repas des aînés aura lieu le dimanche 9 Mars 2025, vous recevrez par courrier votre invitation avec la possibilité d'inviter des personnes de votre choix, de votre entourage. Attention les places seront limitées et sur réservation.

Le portage des repas à domicile en service sur la commune depuis Septembre 2024.

De nombreux habitants ont pu solliciter la mairie depuis plusieurs années sur la mise en place d'un service de portage de repas à domicile inexistant sur notre commune, alors que certaines communes, bien plus petites et isolées en bénéficiaient (Creissels, Rivière sur Tarn...).

Ce service est mis en place depuis Septembre 2024, une journée d'information en présence de l'ADMR avait rassemblé un bon nombre d'administrés qui semblait confirmer que ce service répondait à un réel besoin.

A ce jour, le nombre de personnes bénéficiaires du portage de repas est si faible qu'il risque de contraindre le CCAS de la mairie à mettre un terme à ce projet et ne pas pouvoir le reconduire en 2025.

En effet le CCAS de la commune intervient dans les frais de transport et de gestion administrative de ce service, qui ne peut être viable qu'au-delà d'un certain nombre de repas livrés, un seuil qui est loin d'être atteint.

Vous comprendrez aisément que le budget de l'action sociale doit couvrir des besoins du plus grand nombre et ne peut répondre malheureusement qu'à une infime partie d'administrés. Nous en sommes attristés pour ceux qui ont fait appel au service et qui sont dans le besoin.

Le portage des repas qui a été pensé par le CCAS n'est pas seulement une livraison alimentaire, c'est maintenir le lien social, prendre des nouvelles de la personne en allant à son domicile, veiller à sa santé, que celle-ci habite dans le bourg ou les hameaux environnants.

Nous restons avec des interrogations sur le peu de demandes de livraison, une situation qui nous différencie des autres communes :

- Existe-t-il un problème dans le rapport qualité prix ?
- Les autres sources de livraison ou préparation de repas sur la commune (traiteur Ansamble, restaurateur), arrivent-elles à satisfaire nos administrés ?
- Existe-t-il une solidarité plus importante entre les personnes (voisinage, famille) qui s'entraident pour les courses alimentaires et la préparation des repas, sans avoir besoin d'un recours à ce service ?

Vos remarques sur ce sujet seront accueillies en mairie afin d'analyser ensemble la distorsion entre les demandes qui ont afflué auprès de la mairie et le peu de personnes à présent concernées.

DEBROUSSAILLER POUR LIMITER LES RISQUES

En cette période de taille, une nouvelle fois Monsieur le Maire attire l'attention des St-Géorgiens sur l'obligation de débroussailler.

- En zone U (urbanisable) obligation pour les propriétaires de débroussailler sur toute la propriété.
- En zone A (agricole) ou N (naturelle) obligation pour les propriétaires de débroussailler 50 m autour des bâtiments.

En cas de non-respect de ces consignes, la Commune se réserve le droit de faire réaliser les travaux et d'adresser la facture au propriétaire.

De plus des contrôles inopinés peuvent être faits par l'Etat, et en cas de non-respect des sanctions peuvent être appliquées.



MAISON FRANCE SERVICES

Besoin d'aide pour effectuer vos démarches administratives ?

Pour un accompagnement numérique personnalisé, privilégiez svp le rendez-vous au 05 65 59 41 62.

Sophie, Stéphanie et Florence vous guideront afin de réaliser les démarches auprès des organismes du Service Public suivants :

POUR QUELLES DÉMARCHES ?



FAMILLE : faire une demande d'allocation familiale, prime d'activité, de logement, renouvellement RSA.



LOGEMENT ET ÉNERGIE : chèque énergie, création du compte et dépôt du dossier Ma Prime Rénov et ma Prime Adapt.



SOCIAL ET SANTÉ : créer son compte AMELI ou MSA, imprimer une attestation de droits, faire une demande CSE.



FINANCES PUBLIQUES : déclaration et paiement d'impôts, gérer mes biens immobiliers, prélèvement à la source, paiement des amendes et des factures.



BÉTRAITÉ : mettre à jour votre relevé de carrière, dépôt de dossier de retraite, réversion, prise de rendez-vous avec un conseiller CARSIAT ou MSA.



JUSTICE : mise en relation avec un professionnel de droit, accompagnement pour une demande d'aide juridictionnelle.



EMPLOI : création de votre compte France Travail, actualisation, aide à la réalisation d'un CV.



TITRE SÉCURISÉ : pré-demande carte d'identité/passport, certificat d'immatriculation, permis de conduire.

LES PARTENAIRES NATIONAUX



Horaires des permanences du lundi au jeudi de 14h00 à 17h00 à la Mairie.

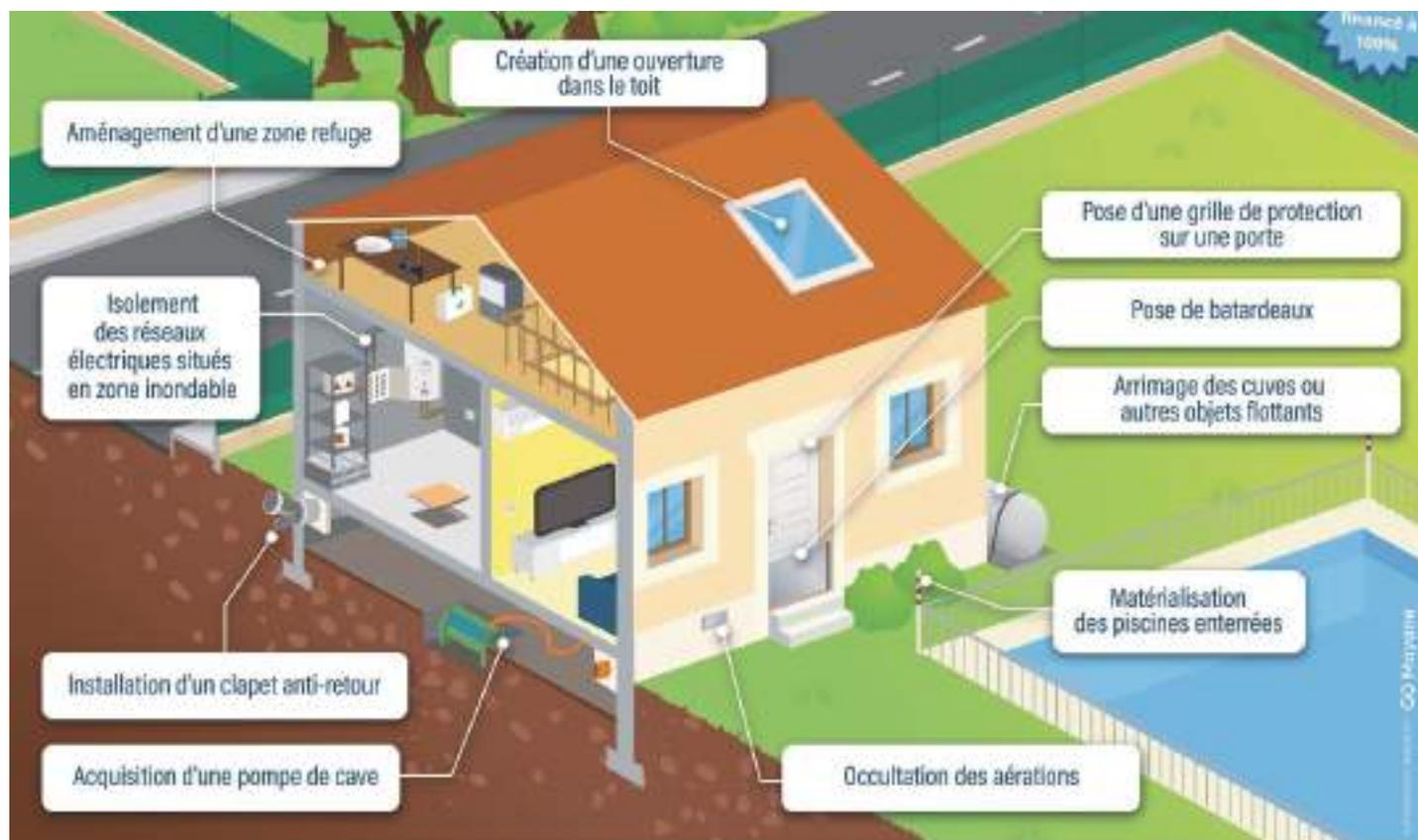
La Poste met à la disposition des usagers un ordinateur en libre-service.



OPERATION Tarn' Alabri pour réduire la vulnérabilité de son bien aux inondations

Le dispositif Tarn'Alabri démarre sur la commune !

Porté par le Syndicat mixte du bassin versant Tarn-amont, en partenariat avec la Mairie, le dispositif Tarn'Alabri prévoit un accompagnement gratuit des propriétaires, des gestionnaires d'habitations, d'entreprises ou de campings situés en zone inondable.



Le diagnostic, financé à 100%, permet d'évaluer le risque par un expert, puis d'apporter des solutions de protection structurelles et organisationnelles, adaptées à l'exposition du bien (batardeaux, rehausse des installations électriques, informations relatives à la gestion de crise, comment élaborer son kit d'urgence, etc).

Les aménagements proposés lors du diagnostic font également l'objet de subvention pour leur mise en œuvre, jusqu'à 80 % du montant total des travaux.

Pour joindre le Syndicat Tarn-amont et vous inscrire dès à présent :
07.56.10.92.31 / alabri@tarn-amont.fr



ATELIER JULIEN H « Cette petite entreprise qui fait face à la crise ! »

20 ans déjà que Julien HANCHIR travaille le cuir.

Autodidacte, très tôt il est tombé dans les foulons. Maroquinerie, harnachement, le cuir l'inspirait. Sa pérégrination a commencé à Narbonne, ensuite dans la Vallée de la Sorgue, puis Millau rue Droite, avec un atelier boutique dans lequel les Millavois ont pu découvrir les articles Atelier H. Ce Belge, rugbyman, avec sa femme Kelly avaient élu domicile à St-Georges. De ce fait il installe son atelier à Verghonac. Très vite son unité de production devient un peu petite, des idées de développement commencent à titiller Julien.



En 2009 la rencontre avec Bleu de Chauffe, et leur collaboration vont accélérer l'accroissement de son atelier. Sous l'impulsion de la Communauté de Communes qui lui propose un atelier relais, le déplacement via la Zone de Millau Ouest voit le jour.

Bleu de Chauffe, s'installe également dans cette même zone. Julien devient leur façonnier. Il assure la production pendant que Bleu de chauffe se consacre à la commercialisation de la marque. Deux ateliers bien distincts qui depuis avancent côte à côte.

Comme dit le proverbe « ne mettons pas tous les œufs dans le même panier ». Cet adage Julien le fait sien. Et s'il touchait au textile !

En 2021 il ouvre une nouvelle unité de production pour fabriquer « LE T-SHIRT PROPRE ». Cette marque propose des vêtements conçus proprement, fabriqués en France, 100% naturels et faits pour durer. L'esprit de cette marque, ce choix de la qualité

conviennent parfaitement à l'idée que se font Julien et Kelly de la création.



Actuellement tout atelier confondu, 28 salariés œuvrent dans l'entreprise. Toutefois, malgré cette évolution, Julien et Kelly persistent à vouloir faire partie de la production surtout rester près des salariés. « Ne jamais se couper de la fabrication ». Ils veulent conserver l'idée du petit artisan qui réalise entièrement un modèle. Chacun des salariés façonne l'objet du début à la fin.

Quand on interroge Julien sur le bruit qui court d'un nouvel atelier, il répond tout simplement "oui" . « J'ai signé un contrat avec la marque TUFFERY pour les Jeans. A partir de janvier 2025, je reçois les machines appropriées à cette fabrication, et l'embauche de 5 à 6 personnes se précise. La création d'un nouvel atelier... C'est urgent ! ». Toujours fidèle à St-Georges, il connaît déjà les entrepreneurs, Cadenet, Romero Construction, Raymond.

Quand on évoque la crise qui touche aussi le cuir et le textile, la consommation est en baisse. Certaines entreprises qui travaillent dans ce même secteur défont. La commercialisation des articles a totalement changé. Il faut sans cesse s'adapter. Quelles que soient les ventes, 80 % sont réalisées sur internet, c'est difficile de s'y soustraire. Mais le coût pour

perdre sur des sites de ventes devient exorbitant.

Pourtant malgré le contexte Julien continue d'avancer, de croire en l'avenir, dans la jeunesse. On ne trouve plus de salarié en maroquinerie eh bien créons une école... Ainsi en septembre 2024, un centre de formation a vu le jour à Millau, dans les locaux de la « Maison des Entreprises ».

Cette « école des artisans » initiée par Julien HANCHIR, répond aux besoins dans la filière cuir maroquinerie. Elle prépare en 3 mois et demi à l'obtention d'un titre pro, l'équivalent d'un CAP. Son objectif : former 16 élèves sur deux sessions par année. La formation est encadrée par une salariée de Julien, Héloïse. Son parcours, ses compétences, lui permettent d'assurer la formation. Toutefois, elle reste active dans les ateliers en assurant le prototypage-production. Les stagiaires apprennent à créer des pièces de A à Z sur des machines récentes, utilisées dans des entreprises locales. Les élèves travaillent sur un produit phare durant la semaine, tout en apprenant à réaliser aussi des mini séries.

Et que deviendront ces stagiaires ? Julien répond qu'il prévoit lui-même des embauches et d'autres entreprises se positionnent déjà pour recruter. Le pôle cuir Millavois auquel est associé Julien Hanchir estime à 150 personnes les besoins sur le territoire dans les 5 années à venir.

Cette école des artisans a demandé un an de travail administratif à temps plein, pour la mettre en place. La formation entièrement financée par la Région Occitanie, s'adresse à tout type de public.

Bon vent à cette école en maroquinerie, et aux divers ateliers, tel est le souhait de tous les habitants de la communauté de communes ! Qu'ils aient de beaux jours devant eux. Bravo Julien et Kelly. Bravo à tous ceux qui contribuent à cette réussite.

TRAVAUX DU 2^e SEMESTRE 2024

TRAVAUX D'EAU ET ASSAINISSEMENT

Maintenance sur certaines électropompes de la station d'épuration.



Gestion de diverses pannes électriques sur les process eau et assainissement : Pompages AEP, automate de la station et poste de relevage.



Poursuite des efforts afin de réduire le débit des fuites sur le réseau d'adduction d'eau potable. Pour information, nous avons sur la commune de Saint Georges 70 km de canalisation d'eau, hors branchements.



En octobre, reprise des travaux de réhabilitation sur le cœur de village, après la pause estivale consacrée à d'autres travaux comme le passage de l'épaveuse ou l'entretien des cimetières.

Pour rappel, le personnel communal reprend en régie l'ensemble des réseaux humides sur le secteur placette, Rue du Pourtalou, le passage entre la placette et la rue des Aires, et la rue des Baleses.

Sur l'ensemble du secteur, réfection de l'eau potable, de l'assainissement, création d'un réseau pluvial et pose de gaines pour la dissimulation des réseaux secs (télécom / fibre, basse tension et éclairage public).

TRAVAUX DIVERS

Réhabilitation et remise à niveau des feux de la circulation de l'avenue principale.



Reprise ponctuelle des enrobés sur l'avenue. Les travaux, eux, étaient portés par le Conseil Départemental.



Travaux de déplacement du monument aux morts qui quitte la placette et intègre le parc de la mairie. Réfection des allées sur le site.



Dans la nuit du lundi au mardi 8 octobre « la foudre frappe le clocher ».
Réalisation de travaux de sécurisation sur l'église du village.
A l'issue de quoi ont été réalisés divers diagnostics, expertises et devis pour la réparation.
Ces documents ont été transmis aux assurances.
Le préjudice est évalué à 200 000 € environ.
« Certains coups de foudre coûtent plus cher que d'autres ! ».



Réfection d'une partie de la couverture des ateliers municipaux
et intégration de panneaux photovoltaïques.



TRAVAUX DE VOIRIES ET TAILLE

Entretien périodique des divers espaces publics.



Réfection de la route de Linas sur 750 mètres linéaires. Réparation partielle sur certaines routes communales ou d'intérêt communautaire en juillet (Linas, Ségonac, Luzençon, St-Geniez, côte de Labro).



UNE ENTREPRISE DE ST-GEORGES A L'HONNEUR

[UNE PEPITE CHEZ ACTIA RAILWAY]

Félicitations à Erwan, récompensé lors de la cérémonie L'Aveyron des Champions !

C'est avec une grande fierté que nous mettons à l'honneur Erwan LEMIERE, notre talentueux collaborateur ACTIA Railway, qui a reçu le prix "Talent Campus Xlle Avenue" lors de la 13^{ème} cérémonie de L'Aveyron des Champions, organisée par la CCI AVEYRON.

Ce prix, une première pour une personne individuelle, valorise non seulement le parcours remarquable et inspirant d'Erwan LEMIERE, mais aussi sa contribution à de nombreux travaux et projets.

A l'issue de son alternance chez ACTIA Railway et de l'obtention de son diplôme d'ingénieur en informatique, nous sommes fiers aujourd'hui de le compter parmi nous en tant que concepteur développeur.



Ce prix reflète l'engagement d'ACTIA Railway en tant qu'entreprise innovante et ancrée dans le territoire aveyronnais, contribuant à l'épanouissement et à la réussite de jeunes talents.

Bravo à Erwan LEMIERE pour cette belle reconnaissance et merci à la CCI AVEYRON pour cette initiative qui valorise les talents et les entreprises de notre territoire. #AveyronDesChampions #ACTIARailway #TalentLocal



LIBRE EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Saint-Georges-de-luzençon : le racket fiscal est en marche !

La majoration de la valeur locative cadastrale des terrains constructibles (zones U et AU du PLUi) est prévue à l'article 1396 du code général des impôts (CGI). L'application de cette majoration est possible depuis 2015.

Lors de la séance du conseil municipal du 10 septembre 2024, le maire de la commune a indiqué qu'il avait décidé de taxer les propriétaires des parcelles constructibles en appliquant à partir de l'année 2026 une majoration de 1 €/m².

Il faut savoir que la réglementation laisse la possibilité au maire de la commune d'appliquer (ou pas) une majoration comprise entre 0 et 3 €/m² tout en sachant que cette majoration ne peut excéder 3% d'une valeur forfaitaire moyenne au mètre carré représentative de la valeur moyenne du terrain selon sa situation géographique. La commune de Saint-Georges-de-Luzençon se trouvant en zone C, la majoration maximale envisagée ne peut excéder 1,26 €/m².

Cette taxation appliquée violemment et de manière coercitive aura pour but de contraindre les propriétaires des parcelles constructibles à vendre rapidement (et pas forcément à un prix juste et équitable), car le détournement fiscal imposé deviendra rapidement insupportable et insoutenable.

L'OAP Nord située sur la route de Crayssaguet est identifiée en zone à urbaniser (AU) ouverte à la vocation d'habitat au PLUi-HD de la CCMGC. La superficie globale est d'environ 2,8 hectares et pourrait accueillir environ 35 à 45 logements d'une superficie moyenne de l'ordre de 650 m². Deux emplacements réservés (ER) de mixité sociale en zones urbaines (ERMS3 en zone UC et ERMS5 en zone UD) sont également prévus pour la construction de logements sociaux dans le PLUi-HD.

À noter également que pour les derniers lotissements (Terrefort, La Palière...), la superficie moyenne d'une parcelle construite oscille entre 600 et 650 m².

Tous les propriétaires de parcelles constructibles (zones U et AU) dont la superficie est supérieure ou égale à 600 m² peuvent légitimement s'inquiéter et s'attendre à l'inscription de leurs parcelles sur la « fameuse » liste dressée par le maire de la commune. Ils devraient, en principe, être avisés par courrier avant la fin de l'année 2024.

Logiquement, les parcelles répondant aux critères ci-dessus devraient être concernées par cette majoration. La taxation annuelle imposée devrait se situer dans une fourchette comprise entre 480 € (pour les plus petites) et 9 600 € (pour la plus grande).



À titre d'exemple, pour le propriétaire d'une parcelle constructible en zone urbaine (UA, UB, UC, UD) ou à urbaniser (AU) de 2 500 m², la majoration de la valeur locative cadastrale (applicable tous les ans) devrait être de l'ordre de 2 000 €.

Le montant de cette majoration sera exorbitant et prohibitif pour les propriétaires concernés. En effet, les propriétaires de ces parcelles ne sont pas des millionnaires en puissance. Ces parcelles proviennent bien souvent d'un héritage familial qui se transmet depuis plusieurs générations. Cette taxation nouvelle et supplémentaire vise à terme à contraindre les propriétaires à vendre des parcelles qui font pour certaines d'entre elles déjà l'objet d'une emprise « emplacement réservé (ER) » les empêchant de construire leur propre maison. C'est une spoliation déguisée.

Pourtant, « nul ne peut être contraint de céder sa propriété, si ce n'est pour cause d'utilité publique, et moyennant une juste et préalable indemnité » (art. 545 du Code Civil).

À noter que cette taxation un instant envisagée par la précédente municipalité n'avait pas été mise en œuvre. Il est vrai que dans notre pays, la France, il est plus facile de créer, de voter et d'imposer une nouvelle taxe que de faire des économies. Cette taxation annuelle aura au moins le mérite d'alimenter de manière conséquente (entre 35 et 40 000 €) le budget communal qui est en souffrance et en a grand besoin.

La méthode de gouvernance de la commune semble manquer de transparence et d'inclusivité, car les commissions Finances et Urbanisme n'avaient pas été consultées et avisées avant cette prise de décision unilatérale.

On constate que la méthode qui va être employée à partir de 2026 pour faire plier les « propriétaires récalcitrants » est perçue comme malveillante et sournoise. Elle est à l'image de celle qui avait été mise en œuvre pour la préparation et la confection du PLUi-HD applicable depuis juin 2019 sur notre commune.

Il ne reste plus qu'à espérer que la liste des parcelles retenues pour cette majoration, dressée par le maire de la commune se fasse sur la base de critères clairs, objectifs, transparents et légitimes pour éviter tout arbitraire et toute sélection discrétionnaire ou discriminatoire dans le but de respecter les principes d'égalité devant la loi fiscale et d'égalité devant l'impôt, garantis par l'article 13 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

ECOLE DU CERNON

Imaginez un coin de nature tout près de l'école. Un joli coin, avec de la place pour une classe... L'espace "Gérard Prêtre" se dessine sous vos yeux : son verger, ses potagers, sa prairie, ses "bosses".

La classe la voilà qui arrive, enfants et adultes équipés et motivés.

Il ne faut surtout rien oublier (bottes, bâche, pharmacie, eau, téléphone, matériel pédagogique... c'est tout une épopée !). Sur place, ça discute, ça cherche, ça expérimente, ça s'entraide.

Les enseignants de MS/PS/TPS gèrent leur petite troupe - aidés de l'aide maternelle et d'un parent

entre activités libres et ateliers d'apprentissage.

Tout au long des semaines, les élèves expérimenteront et échangeront sur les 5 domaines d'apprentissage des programmes de maternelle.

Le temps passe vite dehors, il est déjà l'heure de rentrer, de se rassembler, de raconter ce qu'on a

vécu et de partager ses émotions. La semaine prochaine le groupe reviendra.

Cette pratique est le fruit d'une réflexion menée par les enseignants de la classe maternelle, qui souhaitent offrir à leurs jeunes élèves le plaisir d'évoluer et apprendre dehors au contact de la nature, bénéficier de ses bienfaits. Les études l'ont prouvé : plus de bien-être et de confiance en soi, moins de stress, plus de concentration et de créativité.



ECOLE DES AMANDIERS

Le 2 septembre, c'est sourire aux lèvres et contents de revoir les copains que les 42 élèves de l'École des Amandiers se sont retrouvés pour débiter une nouvelle année scolaire.

Cette année, le thème « L'art dans tous ses états » a été choisi comme fil conducteur.



Au cours du premier trimestre, l'architecture et la sculpture ont été mises en avant. Avec l'aide de

Géraldine VERNHET, artiste plasticienne, les élèves ont réalisé une maquette du village avec maisons, église, école, éléments paysagers... Cette réalisation servira d'écrin à la crèche de l'Eglise de Saint-Georges !

Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves de maternelle ont confectionné des sculptures de fruits.



Le mois de novembre a été riche d'actions :

- les cours de sensibilisation à la langue et à la culture occitanes ont repris avec Noémie

- le 7 novembre, tous les élèves, l'équipe éducative se sont mobilisés pour dire non au harcèlement dans la cadre de la journée nationale. Les élèves ont rédigé un acrostiche géant pour réaffirmer les valeurs et les engagements qu'ils souhaitent vivre au sein de l'école.

- les élèves de primaire se sont rendus à la piscine de Millau pour 6 séances de natation et ont visité le Viaduc de Millau

- Mi-novembre, tous les élèves ont participé à la course ELA, course alliant sport et solidarité.



ÇA SE PASSE AVEC LA COM COM

Le tri des biodéchets, on s'y met !

Chaque Aveyronnais produit en moyenne 207 kg d'ordures ménagères par an. Plus que jamais il apparaît essentiel de réduire sa production de déchets, mais aussi d'augmenter la part de tri. Dans le sac noir, 30% des déchets n'ont pas leur place, ce sont les biodéchets. Leur tri est obligatoire depuis le 1er janvier 2024.

Deux solutions sont proposées par la Communauté de communes :

Le compostage :

Le composteur individuel : la Com'com propose aux habitants du territoire un tarif préférentiel pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur.

Le compostage collectif : une vingtaine de sites de compostage collectif sont d'ores et déjà à disposition des riverains à Compeyre, Comprégnac, Le Rozier, Mostuéjols, Millau, Paulhe, Saint-Georges-de-Luzençon... et prochainement à Aguessac.

Les sacs orange :

Les sacs orange et les bioseaux sont distribués par la mairie de votre commune, pour les nouveaux habitants.

Et toujours le tri des emballages :

Les emballages plastiques, métalliques en carton et les papiers sont à trier et déposer dans les bacs dédiés. Des cabas réutilisables sont disponibles en mairie pour les nouveaux arrivants ou pour tout échange (penser à rapporter le cabas hors d'usage).



Plongez dans le complexe sportif Alice Milliat

L'équipement communautaire a ouvert mi-juin 2024. Il réunit une salle d'escalade, un centre aquatique et un espace bien-être dédié à tous les publics.

Pour nager, les différents espaces sont adaptés à tous les besoins : nager en loisirs ou en compétition, apprendre à nager, jouer ou se détendre.

Côté eau, il comprend un bassin extérieur de 50 mètres fonctionnant toute l'année, un bassin secondaire, couvert, à dominante éducative et ludique ; un bassin couvert familial de loisirs et de détente ainsi qu'une aire de jeux d'eaux.

Côté grimpe, la salle artificielle d'escalade de 500m² comprend une salle de loisirs et une salle de compétition nationale.

Enfin le complexe est doté d'un espace détente (sauna, un hammam, salle de musculation et de stretching).

Cet équipement est doté d'une architecture bioclimatique et sa pompe à chaleur géothermique permet de fournir environ 80% de l'énergie nécessaire à son fonctionnement.

La gestion et l'exploitation de cet équipement est confiée à la SAS Aqua Grimpe Millau Grands Causses.

Les habitants de la Communauté de communes bénéficient du tarif réduit pour accéder à l'espace aquatique et à l'espace grimpe. Les informations et tarifs sur www.complexealice-milliat.fr



Un projet à grands pas pour les sentiers de randonnée

Depuis deux ans, un vaste travail de structuration des activités de nature sur les sentiers est entrepris par la Communauté de communes. Plusieurs missions sont menées simultanément : des travaux structurants sur les chemins pour les préserver et les remettre en état, un balisage du territoire par l'installation de plaques directionnelles, la mise en place de panneaux de sensibilisation (préservation des milieux, pastoralisme, risques de feu...) et la création de panneaux d'accueil pour les 15 communes du territoire.

Grâce à un plan de relance de l'Etat, pour lequel Millau Grands Causses et trois communautés de communes du territoire du Parc naturel régional des Grands Causses (PNRGC) ont été retenues, les travaux et la signalétique sont subventionnés à 80% jusqu'à fin 2025 par le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT). Ce travail concerté permettra d'avoir une signalétique homogène à l'échelle du Parc. Quant aux travaux structurants, on peut citer entre autres, l'aménagement du sentier des cascades de Creissels,

la reprise des calades du sentier des balcons au Rozier, la pose de passages canadiens et bien d'autres, grâce au savoir-faire technique des agents du PNRGC.



Une labellisation grandeur nature

Les Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses ont obtenu le label « Grand site de France » en mai 2024 de la part du Ministère de la transition écologique, pour huit ans.

Une candidature portée par trois communautés de communes.

Les communes du Rozier, de Mostuéjols, Peyreleau et Veyreau sont dans le périmètre de ce label qui consacre l'engagement pour la préservation des paysages, la qualité de l'accueil et le développement de l'économie locale.

Hommage

Vendredi 19 juillet, Robert Cros a quitté Saint-Georges-de-Luzençon, ce village qui lui était si cher. Cet enfant du pays après une carrière à EDF est revenu dans son village pour prendre sa retraite et s'engager en tant qu'élu et maire de 1989 à 2008.

Sous ses mandats on peut retenir une volonté de créer un village où il fait bon vivre avec des infrastructures que l'on connaît bien tel le pôle commerces de proximité, les écoles, et bien d'autres tels que l'hôtel de ville, la poste. Dès 2000 il propose un regroupement de professionnels de santé au-dessus de la mairie.

Il s'évertuera à créer une urbanisation mesurée en lançant le lotissement des aires qui permet à toutes les générations d'habitants de résider à St-Georges et dans la mesure du possible d'y avoir un emploi en créant une zone industrielle avec le projet de construction de la station d'épuration, avec l'installation de la Société Fromagère, renforcement du réseau d'eau potable et d'assainissement dans la commune et hameaux. La création des ateliers relais, Sodielec (ACTIA), Cros et Delmas mêlant ainsi artisans, entreprise agroalimentaire et entreprise de haute technologie dans un milieu rural.

Les habitants de St-Georges garderont le souvenir de cet infatigable serviteur allant d'un lieu à l'autre dans sa 4L bleue, toujours au service de la commune et de ses administrés pour l'essor de son village.



Etat civil

NAISSANCES

Bienvenue à ...

Tao COSTE né le 20 juin 2024 à Millau.

Rafaël CROS né le 21 juin 2024 à Millau.

Marily LIRON née le 22 juin 2024 à Millau.

Margot GRASSET née le 21 juillet 2024 à Montpellier.

Lizyo BENOIT né le 6 août 2024 à Rodez.

Mona TREILLET née le 6 septembre 2024 à Saint-Affrique.

Léna RIVIÈRE née le 12 septembre 2024 à Millau.

Noélie PRADAL née le 26 septembre 2024 à Saint-Affrique.

Lenny DURAND né le 13 novembre 2024 à Millau.

Ella FABRE née le 19 novembre 2024 à Millau.

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à ...

Olivier RAYNAL et Amérine GAL, mariés le 24 août 2024.

Fabien SUAOU et Alice MARCILHAC, mariés le 31 août 2024.

Paul Henri GARCIA et Martine FABRE, mariés le 21 septembre 2024.

DECES

Nous regrettons le départ de ...

Gabriel MONTREDON veuf de Marie-Thérèse GALONNIER - Décédé à Millau le 8 déc. 2023.

Rosette CARTAILLAC veuve de Fernand CABANIER - Décédée à Millau le 3 juillet 2024.

Claude SALOT - Décédé à Millau le 16 juillet 2024.

Robert CROS époux de Josette BERNAT - Décédé à Millau le 18 juillet 2024.

Armand GARDON - Décédé à Millau le 20 août 2024.

Viviane BOURRIÉ épouse de Yvon GINESTE - Décédée à Saint-Affrique le 5 septembre 2024.

Pierre NICOLI époux de Annie METAYER - Décédé à Millau le 6 septembre 2024.

Hubert ROY - Décédé à Millau le 16 septembre 2024.

Pierre PRADAL époux de Thérèse BERTRAND - Décédé à Millau le 2 octobre 2024.

16 Arlette RAYGADE veuve de Gérard PORTES - Décédée à Montpellier le 28 octobre 2024.

Vie associative

ADMR Causses et Vallées



Certifiée AFNOR

L'ADMR a poursuivi pour cette année 2024 sa présence auprès de tous les publics : les familles, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les gardes d'enfants, les actes ménagers pour les plus valides ainsi que de l'accompagnement au-delà de l'entretien courant.

Participant au dispositif Vigilance Senior depuis plusieurs années, l'association a poursuivi sa diversifi-

cation en proposant des activités sur tablettes favorisant l'activité cérébrale et gestuelle. L'objectif étant aussi pour chaque salarié d'être toujours des professionnels de l'autonomie.

Enfin, à la demande de la commune de St Georges-de-Luzençon, l'association a étendu son activité de portage de repas à domicile. Tout ceci dans un contexte toujours aussi tendu en ce qui concerne un nombre de salariés et de bénévoles insuffisant malgré des campagnes de recrutement actives au niveau local et national.

Un grand merci pour la compréhension dont font preuve les personnes chez qui nous intervenons ainsi qu'à la plupart des mairies qui acceptent de nous soutenir financièrement malgré les difficultés.

A l'arrivée de la nouvelle année, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour toutes et tous.

RELAIS PAROISSIAL

Dans la nuit du 7 au 8 octobre la foudre s'abattait sur l'église de St-Georges causant de sérieux dégâts en particulier au niveau du clocher. Le souffle qui en résultait projetait une partie des ardoises du toit jusqu'au milieu du parking. Fort heureusement pas de blessé, seulement quelques avaries électriques pour les maisons avoisinantes.

Cette église construite au milieu du 19ème siècle surprend par ses dimensions. Elle devait, à cette époque-là, répondre au besoin du village qui connaissait, avec l'exploitation des mines de charbon, une progression importante de sa population. La commune comptait en effet 1700 habitants, et l'ancienne église qui se trouvait à l'intérieur des remparts, sur la Placette, s'avérait trop petite et ne pouvait être agrandie. La construction, pour le seul gros œuvre, a coûté 63 654 frs, financée par un impôt communal exceptionnel et par de nombreux dons. Plusieurs familles parmi les notables du village apportèrent une contribution significative ; certaines d'entre elles prenant en charge la réalisation des chapelles latérales (chapelle de la Vierge, chapelle du Sacré Cœur). Le nouvel édifice, dédié à Saint-Georges, officier originaire de Cappadoce, décapité en 303 pour avoir refusé d'offrir des sacrifices au dieu de l'empire, fût inauguré le 25 octobre 1864 par Mgr Delalle, évêque de Rodez et de Vabres. Nous pouvons aujourd'hui, en admirant ce bel ensemble, avoir une pensée reconnaissante pour tous ces témoins bâtisseurs qui nous ont légué ce patrimoine.

Notre église de St-Georges a donc une belle histoire et, à cet instant, nous tenons à remercier M. le Maire et l'équipe municipale pour leur réactivité et la mise en sécurité du bâtiment avant les travaux de réparation, ce qui permet, dès à présent, de garder l'église ouverte et d'assurer les différents offices.



FOOTBALL CLUB ST-GEORGES-DE-LUZENÇON

A l'heure du bilan de mi-saison, comment ne pas revenir sur la formidable épopée qu'a réussie notre équipe fanion la saison dernière en atteignant la finale de la coupe d'Aveyron. C'est l'œuvre de tout un club, joueurs et coachs bien sûr mais aussi de toutes les « petites mains » qui, dans l'ombre, permettent à tous de pratiquer le foot dans les meilleures conditions possibles en donnant beaucoup de leur temps. Il ne faut pas oublier l'énorme travail de mécénat qui a été effectué à cette occasion qui nous a permis de relever la tête financièrement et d'envisager la saison sereinement.

Côté séniors, nous sommes, à ce jour, premiers du championnat avec une légère avance, sans s'emballer, l'équipe et le staff prendront les matchs les uns après les autres sans rien s'interdire. Sans en faire un objectif, la coupe d'Aveyron reste le bonus qui rendrait la saison pleine et entière. Nous sommes toujours en lice pour les 8èmes de finale. L'équipe réserve a très mal débuté le championnat en revanche avec un effectif très renouvelé et parfois amoindri par les absences. Les derniers matchs restent encourageants avec notamment une victoire à Naucelle juste avant la trêve qui nous sort de la zone de relégation.

En jeunes, les ententes avec le club de Larzac-Vallée de U11 à U17 nous permettent de renforcer le

nombre de licenciés dans ces catégories même si les trajets sont souvent contraignants. Un grand merci aux bénévoles et parents qui nous permettent de fonctionner ainsi. Pour les tout-petits, même si les effectifs restent stables nous portons une attention particulière à ces catégories car ils sont nos séniors de demain.

En point de mire de nos activités extra-footballistiques, le réveillon du nouvel an et le quinqué courant février.

Contact Eric ou Philippe : 07.85.75.56.85 / 06.84.18.95.97.



LES AMIS DU VOYAGE



LES AMIS DU VOYAGE en cette année 2024 sont partis de découverte en découverte.

En avril, c'était une journée à St-Guilhem-du-Désert, village médiéval, plus beau village de France.

Du 13 au 16 Mai, un séjour en Espagne pour la Fête des fleurs à Gérone, sur notre route, les différentes visites guidées nous ont permis la découverte de la ville de Figueras et son célèbre musée, ainsi que des villages atypiques souvent méconnus.

Les dernières journées étaient la visite de Gérone réputée pour son architecture médiévale, et sa Fête des fleurs, qui chaque année amène beaucoup de touristes. Cette année un peu moins de ta-

bleaux fleuris pour cause de restriction d'eau, mais nous avons pu apprécier la moindre composition faite avec goût et beauté.

Du 23 au 26 Septembre « Le Périgord » connu pour ses châteaux, ses villages, mais aussi pour sa gastronomie.

Pour clôturer l'année, une journée Retrouvailles dans le Nord Aveyron avec visite guidée d'Estaing, et le barrage de Sarrans, sans oublier le bon déjeuner.

Ces différentes rencontres sont des moments de détente et d'amitié qui nous permettent à tous d'oublier les soucis quotidiens de la VIE.

Projets 2025 :

Avril : une journée découverte

Du 13 au 16 mai : Le Val de Loire, Chambord, Azay le Rideau, Tour, Anger.

Septembre : l'Italie « La TOSCANE » .

Octobre : journée Retrouvailles, Pèlerinage des Gardians à Lourdes.

Nos voyages sont ouverts à tous.

Renseignement, Inscription « Les Amis du Voyage St-Georges 06.08.85.10.01 » .

BIBLI MENASCLE

Comme chaque année, au moment de la rentrée littéraire, la bibliothèque a fait le plein de nouveautés avec bien sûr, Houris de Kamel Daoud, prix Goncourt, Jacaranda de Gaël Faye, prix Renaudot, Les guerriers de l'hiver de l'Aveyronnais Olivier Norek et bien d'autres parutions d'auteurs plus ou moins connus (V. Perrin, B Dupuy, S. Colette...). Pour une littérature plus locale, la bibliothèque s'est enrichie de la B.D : Larzac, histoire d'une résistance paysanne.

La bibliothèque a aussi de nombreux ouvrages qui s'adressent à des lecteurs plus jeunes et nous re-

grettons beaucoup de n'attirer que peu d'adolescents ou enfants.

Cependant, en collaboration avec le Centre de Loisirs, nous les accueillons de temps en temps et cela fait vraiment plaisir de voir ces jeunes enfants manipuler les livres, écouter la lecture avec calme et attention. Peut-être cela en fera de futurs lecteurs réguliers !

Comme chaque année, la bibliothèque sera fermée du 22 décembre au 3 janvier.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et meilleurs vœux pour 2025.



APE DU CERNON

Après une bourse aux jouets en partenariat avec l'école des amandiers et une soirée Halloween bien effrayante, l'association des parents d'élèves clôture l'année avec le marché de Noël qui a remporté comme chaque année un vif succès.

Les enfants ont été ravis de rencontrer le Père Noël et les grands de découvrir toutes les jolies créations de nos artisans.

L'APE organise aussi plein de petites ventes comme des boules de Noël personnalisées, des objets avec les dessins des enfants de l'école et une vente de chocolats pour Pâques.

Nous nous retrouverons le samedi 8 février 2025 pour le quine de l'école à la salle des fêtes du village et nous ne manquerons pas la kermesse de nos bambins le vendredi 13 juin 2025.

Nous remercions toutes les petites mains et gros bras qui aident lors des manifestations. A bientôt.



VAL SEREIN

Le premier semestre 2024 s'est terminé le 14 juin avec la fête des pères et des mères. L'été fut calme, contrairement aux autres années, pas de rencontres organisées. Nous espérons avoir trouvé une solution pour la prochaine saison estivale.

La reprise effectuée le 13 septembre à la salle a été mitigée. Nous avons passé quand même deux agréables après-midis en compagnie de marcheurs et de joueurs de cartes.

Le jeudi 10 octobre, notre escapade chez « Jacques Carles » à Monteil a permis à une quarantaine de personnes de découvrir un élevage de canards exemplaire. Notre hôte, personnage sympathique, haut en couleur et passionné, nous a expliqué ses méthodes de travail qui respectent les traditions, loin d'une agriculture intensive avec son lot d'épidémies et de mal-être animal. Dans une grange aménagée en restaurant, un repas animé, digne de Gargantua, a clôturé la journée.

Nous étions une bonne soixantaine rassemblés à la salle des fêtes l'après-midi pour un loto le 15 novembre.

A l'heure où est écrit cet article, nous approchons de notre repas de Noël ce 05 décembre. Repas festif et animé, nous espérons passer un moment de détente et de plaisir, pour fêter comme il se doit Noël.

L'association du Val Serein accueille tous les retraités qui le souhaitent. Pour tout contact : Christiane BONED 05 81 19 58 09.

Bonnes fêtes de fin d'année, meilleurs vœux à toutes et tous pour 2025.



LES CLAPASSEJAÏRES

Après les vacances d'été les balades ont repris au rythme de 2 par mois environ. C'est le jeudi que les départs des balades se font à 13h pour les balades à la ½ journée, les précisions se font par messagerie comme d'habitude (heure et lieu de départ, durée, difficulté, covoiturage). La dernière assemblée générale s'est tenue le 12/09/2024 qui a reconduit le bureau, le tarif d'adhésion par personne : 10 €.

Début novembre la balade de 9 km programmée nous a amenés dans le St-Affricain et plus précisément à Calmels-et-le-Viala, le Viala qui domine la vallée du Dourdou est un village où siège la mairie, une commune rurale à vocation agricole. C'est par une météo digne d'un début d'été que nous avons parcouru les sentiers bien entretenus, nous passons d'abord près d'une ancienne citerne ouverte témoin du passé, ensuite le parcours nous fait découvrir une partie de la commune avec beaucoup d'exploitations agricoles qui se différencient par d'autres activités complémentaires comme par exemple le commerce de la charcuterie locale, des lentilles, fromages et yaourts, et bien d'autres (voir le site internet de la mairie, rubrique vie locale : commerces et professionnels). Une ruralité qui

fait le maximum pour offrir tous ces produits mais aussi à l'initiative de la commune d'exploiter une centrale solaire, de promouvoir par le tourisme le non isolement de nos campagnes si belles en Aveyron. Notre parcours se fera sous le charme de l'automne avec une halte à la croix de Moulis avec une vue à 360° sur tout le St-Affricain. Une belle après-midi automnale !



CENTRE DE LOISIRS

Le bureau élu courant 2024 a trouvé ses marques, ces bénévoles s'impliquent et apportent un nouveau souffle pour l'Association Familles Rurales.



L'équipe de l'accueil de loisirs les Z'écureuils a été renforcé et accueille Erika au poste d'animatrice permanente. Dans le village, les enfants et les animateurs sont souvent aidés pour leurs projets d'animations. Un temps lecture par ici, une aide pour le bricolage par-là, un don de jeu, un gâteau d'anniversaire personnalisé pour fêter l'enfant du jour. De l'équipe communale à Alex, nous ne pouvons citer tout le monde de peur d'oublier l'un d'entre vous. MERCI pour votre soutien et votre gentillesse pour les ZEC.



2025 sera une année tournée vers les activités nature, avec un projet de jardin, un séjour court en juillet. Bien d'autres animations seront proposées pour jouer, observer, découvrir, créer... et apprendre à vivre ensemble !

Les enfants de 3 à 11 ans sont les bienvenus les mercredis et /ou les vacances scolaires (sauf celles de Noël) de 7h30 à 18h30.

N'hésitez pas à nous contacter si besoin au : 06.16.70.64.10 ou par mail : alshzec@gmail.com.

APEL DES AMANDIERS

L'association des parents d'élèves des Amandiers a tenu son assemblée générale au mois d'octobre au cours de laquelle les projets pour l'année ont été présentés : grillée de châtaignes, bourse aux jouets en partenariat avec l'APE du Cernon, calendrier, boules de Noël, quine, repas annuel...

Toutes les manifestations et actions sont réalisées au profit des enfants de l'école et dont les recettes permettent de soutenir et d'accompagner les projets de l'équipe pédagogique : interventions en occitan, sorties scolaires, festivités de Noël (goûter, cadeaux aux classes, séance de cinéma)...

Pour cette année scolaire, l'équipe pédagogique a choisi le thème de l'art « L'art dans tous ses états » comme fil conducteur. De beaux projets déjà initiés et d'autres en perspective que l'APEL des Amandiers va soutenir, tels que la mise en place d'un atelier de création de mangas avec le dessinateur HACHIN, l'intervention du Conservatoire départe-

mental de musique pour un travail approfondi autour de l'expression rythmique et corporelle mais aussi autour du chant. L'APEL va également se mobiliser cette année aux côtés de l'OGECAM pour la rénovation complète de la cour de l'école.



Une soirée très conviviale autour des châtaignes grillées.

LAVAGNOL PETANQUE

LE LAVAGNOL PETANQUE LANCE SA SAISON 2025

C'est dans une salle bien garnie et studieuse que s'est tenue le 22/11/2024 la première réunion du **Lavagnol Pétanque**.

Le coprésident, **Daniel Fabre**, ouvre la séance en remerciant l'ensemble des personnes présentes. Il remercie également M. le Maire pour sa présence et le prêt de la salle. Il trace en quelques phrases, les **contours du projet que souhaite mener l'association**.

Le coprésident, **Alain Calmes**, retrace la **vie du club**. Il fait remarquer que la pétanque est un **sport imprégné de convivialité et d'amitié** où se côtoient jeunes et retraités, hommes et femmes. Il souligne le rôle formateur de la pétanque.

Le trésorier, **Christian Gauffre**, présente le **bilan financier**. Il remercie les équipes dirigeantes qui depuis 1974 ont géré avec sérieux et rigueur les finances de l'association. Le **compte de résultat** au 21/11/2024 est **excédentaire**. Un **budget prévisionnel 2025** a été construit et permet de dégager un solde positif.

Le secrétaire, **Bernard Roméro**, présente le **projet sportif de l'association**. Pour les compétiteurs, des **licences sportives** seront proposées. Elles permettront de participer aux championnats Vétérans, Féminines et Open ainsi qu'aux concours officiels. Pour ceux qui pratiquent la pétanque comme sport de détente, du lundi au vendredi, les après-midis, les pétanqueurs se retrouvent à côté du parking souterrain mairie ou au boulodrome de la gare pour jouer quelques parties. Une **carte de membre du club** sera proposée pour une somme modique. Elle

permettra aux adhérents de profiter d'autres activités au cours de la saison : gouters, grillée de châtaignes, bûches de Noël, galettes des Rois, anniversaires... Les tenues sportives ont également été présentées.

Après ces présentations, le coprésident, Daniel Fabre, a levé la séance et invité les personnes présentes à partager en toute convivialité le **pot de l'amitié** et les **fouaces aveyronnaises** qui avaient été préparées.



CLUB DE DANSES DE LUZENÇON

Nos activités ont repris le 5 septembre avec un bal animé par Benjamin Malric. Cette soirée dansante a été un franc succès et a réuni plus de 80 personnes.

Nos cours ont commencé le mercredi 18 septembre et ont lieu tous les 15 jours de 20h15 à 22h suivis du verre de l'amitié et de gâteaux.

Si vous voulez nous rejoindre, renseignements auprès de Claudie 06.31.79.15.00, ou Henriette 06.26.24.20.90.



VILL'AGE DES AIRES

L'association Vill'âge des Aires a été créée en janvier 2006 ; dans le cadre du Vill'âge bleu et avec l'adhésion des locataires et de l'UMM.

L'animatrice du site a pensé nécessaire, la création de cette association pour permettre aux habitants du Vill'âge bleu d'obtenir des fonds en vue de financer différentes activités.

Plusieurs présidents se sont succédés et petit à petit l'association s'est ouverte vers l'extérieur.

Aujourd'hui elle concerne 40 adhérents et propose diverses activités ; telles que loto, repas, sorties, fêtes de anniversaires, vide grenier, marché de Noël, échanges avec les écoles...



Toutes ces manifestations s'adressent à la fois aux habitants du Vill'âge bleu, et personnes extérieures. Elles permettent ainsi un partage de compétences, une convivialité harmonieuse et évitent l'isolement.

LUZ ARTS

Pour Luz'Arts, la rentrée a été bonne. Du côté des adultes, les cours de couture ont repris et le café créatif a rouvert ses portes. Les enfants ont retrouvé le théâtre d'impro, le club de sciences et les ateliers artistiques, qui se sont permis un peu d'itinérance avec une visite au village de Saint-Sever-du-Moustier et son Musée des Arts Buissonniers, paradis de la créativité où une expo sur le thème de la poupée déclinée sous des formes les plus inattendues a fait briller les yeux des enfants.



L'été a fini, puis l'autonome est passé. Ils nous ont donné l'occasion de deux belles soirées de cinéma en août et en novembre, l'une dans le Jardin de la mairie, l'autre à la salle des fêtes : nous étions plus de deux cents à profiter du spectacle. Pour les cinéphiles, rendez-vous l'été prochain, mais avant cela, nous prévoyons aussi une ou deux soirées documentaires et courts-métrages.

Décembre est arrivé, les enfants étaient invités à la salle des fêtes pour un beau spectacle musical, la fable écologique Au pied de mon arbre : une occasion de rêver, réfléchir, mais surtout de s'émerveiller de cette histoire d'amitié entre un petit garçon et un arbre.

Voilà, adieu 2024, bonjour 2025 ! Les projets ne manquent pas d'ici l'été, avec le carnaval, la comédie théâtrale, Le temps d'un café, les soirées courts-métrages... quelques saisons à partager !

Le club de théâtre impro c'est :

10 enfants de 8 à 12 ans de St-Georges qui plongent dans l'univers captivant du théâtre ! Cet espace ludique et créatif leur permet de développer imagination, confiance en soi et expression corporelle. A travers des jeux coopératifs, des improvisations et des mises en scène, les jeunes comédiens apprennent à travailler en équipe, à explorer leurs émotions et à donner vie à des personnages hauts en couleur. Cette année, nous allons travailler sur le thème de l'environnement et la Nature et allons faire appel à des intervenants extérieurs. Nous nous retrouvons tous les 15 jours, un mercredi sur 2 à la salle des fêtes de 17h à 19h.

Que ce soit pour les timides qui cherchent à s'exprimer ou les passionnés de scène en herbe, cet atelier est une formidable opportunité de découvrir le plaisir de jouer tout en s'amusant.

Natacha et Marion, les deux animatrices prennent toujours autant de plaisir avec les enfants en travaillant sur le bien vivre ensemble et le respect.

Tous les comédiens, grands et petits, vous souhaitent de très belles fêtes...



ECHO DES AVENS



L'Echo des Avens a fêté son 35ème anniversaire en septembre 2024. On ne présente plus cette joyeuse fanfare festive, qui répète à Saint-Georges-de-Luzençon depuis 1989, et qui est reconnaissable à ses tenues rouge et jaune et à ses arrangements originaux.

Parmi la trentaine de sorties de cette année, les temps forts restent le Carnaval de Millau (23 mars), celui des enfants de Saint-Georges (26 avril) et les JAMS (23/25 août), dont le final a rassemblé sous le grand cèdre du jardin de la mairie 8 fanfares et plus de cent musiciens bénévoles sur le thème du « Paradis ».

L'Echo des Avens n'a manqué aucune des cérémonies qui jalonnent la vie municipale de sa commune d'accueil : 8 mai, 14 juillet, 11 novembre.

Avec ses amis de la Tambourfanfare, l'Echo des Avens a participé à l'organisation du Sénégal à la salle des fêtes le 16 novembre, un grand moment de musique et d'amitié qui célèbre plus de 20 ans d'échanges soutenus avec les artistes sénégalais du Ngueweul Rythme.

Le nouveau bureau, désigné lors de l'assemblée générale du 11 novembre,

aura la lourde tâche de faire au moins aussi bien que le bureau sortant, dans un contexte social et économique plutôt morose qui rendra encore plus indispensable sa mission d'apporter un peu de joie et de bonne humeur à nos concitoyens.

La fanfare reste toujours ouverte à tous les musiciens amateurs désireux de pratiquer la musique d'ensemble (cuivres, bois, percussions...) dans un contexte détendu et bienveillant, où l'humour tient une grande place, ce qui n'exclut pas la rigueur dans la pratique de l'instrument et dans le travail de groupe. Pour tout renseignement : 06.72.15.59.23.

LUZ'EN FORME ET LOISIRS

L'Association « Luz'en Forme et Loisirs » a repris ses activités à la rentrée de Septembre. Cette année, la programmation s'est enrichie. Voici ce qui est proposé : Pilates, Gym douce, Cardio training, Chorale, Hatha yoga, Qi Gong, Sophrologie, Yoga sur chaise, Zumba.

L'arrivée de nouvelles personnes compense les défections et montre l'intérêt grandissant. Le succès est au rendez-vous, nous sommes 85 adhérents ! Beaucoup témoignent de l'importance d'avoir ces activités dans notre commune, à domicile, sans prendre de voiture...

Un grand merci à Evguenia, Laetitia, Charlène, Sélima, Pauline, Christophe, Maël, Iris, Jérémy et

Mélissa nos animateurs, profs, coachs qui s'adaptent aux groupes et nous font progresser avec bienveillance dans nos diverses pratiques.

Vous pouvez encore nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

Enfin, réservez votre soirée du samedi 18 Janvier 2025, dès 18h, Malika Verlaguet nous emportera dans un voyage poétique et joyeux avec ses contes en occitan et français. Nous partagerons ensuite un apéro dînatoire suivi par la traditionnelle galette.

Contact : Marie Claude Carrière 06 78 62 06 92.



TERANGA

Les projets pour Téranga "aider à vivre et à soigner au Sénégal" sont nombreux, mais revenons sur les derniers événements.

Parmi eux, nous avons été sollicités par le conseil municipal pour présenter l'association au conseil municipal des jeunes. Ce 11 octobre, le conseil des adultes était aussi très bien représenté pour cette rencontre conviviale avec Elisabeth Muys, Esther Chureau et Dominique Fort. Il faut saluer cette excellente initiative bien dans les objectifs de l'association Téranga de tisser des liens entre la jeunesse locale et celle du Sénégal !

L'évocation du Sénégal et de l'Afrique sub-saharienne nous a bien réchauffés. Mais, au fait, c'est où le Sénégal ? Il a fallu regarder la carte de l'Afrique ! Puis, nous avons reparlé des échanges qui avaient eu lieu entre les classes de l'école du Cernon et des classes de l'école primaire Santiaba nord de Louga, échanges de dessins, de textes (nos photos), correspondance que les enfants du conseil voudraient reprendre, tant ces échanges sont riches car nos pays sont si différents !



Nous avons aussi évoqué les actions solidaires de l'association sur le plan de la santé, et de la prévention des maladies infectieuses, mais aussi sur la façon de donner.

Au quotidien, Téranga continue ses actions d'envoi de matériel médical, grâce à la générosité des donateurs, en particulier la maison de santé de Saint-Georges. Nous recueillons aussi des dons de particuliers, ou d'institutions.

De nouvelles recrues comme Pascale viennent apporter leurs compétences à l'association et partiront prochainement au Sénégal.

Et actuellement, nous intervenons dans l'organisation de stages d'infirmières de nos instituts de formation à l'hôpital de Thiès au Sénégal.

Et pour l'avenir, nous préparons les départs 2025, les dates sont déjà fixées en février et mars prochain. La suite au prochain bulletin...



RUGBY A 5

Excellente dynamique pour le club de rugby A 5 de Saint-Georges, le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter, un effectif constant à chaque entraînement et surtout une mixité aboutie voulue par le président.

Des joueurs de tous horizons sportifs, de communes voisines forment une belle bande unie par les valeurs du club.

Que l'aventure continue !

Pour cette fin de saison le club est dans l'organisation d'un tournoi hommage à Arnaud disparu trop tôt, qui se déroulera au printemps sur une journée.



Agenda des manifestations

VENDREDI 10 JANVIER
VŒUX DU MAIRE - Salle des fêtes - 19H00

DIMANCHE 26 JANVIER
QUINE - PAROISSE - Salle des fêtes

VENDREDI 31 JANVIER
CAVALCADE EN COCAZIE - Escapades du théâtre - Salle des fêtes

SAMEDI 1 FEVRIER
REPAS - ECOLE DES AMANDIERS - Salle des fêtes

SAMEDI 8 FEVRIER
QUINE - ECOLE CERNON - Salle des fêtes

VENDREDI 14 FEVRIER
QUINE - FOOTBALL CLUB - Salle des fêtes

DIMANCHE 9 MARS
REPAS DES AINES - Salle des fêtes

SAMEDI 15 MARS
QUINE - ACCA - Salle des fêtes

SAMEDI 22 MARS
QUINE - ECOLE DES AMANDIERS - Salle des fêtes

SAMEDI 5 AVRIL
BAL MASQUÉ - ECOLE DES AMANDIERS

DATE A DEFINIR
CARNAVAL - ECHO DES AVENS / LUZ ARTS

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 AVRIL
FÊTE VOTIVE - Salle des fêtes

SAMEDI 17 MAI
ADDIS BLACK MANBA - Escapades du théâtre - Salle des fêtes

VENDREDI 8 JUIN
KERMESSE - ECOLE DES AMANDIERS

VENDREDI 13 JUIN
KERMESSE - ECOLE DU CERNON

CAVALCADE EN COCAZIE

zoom

Salle des Fêtes – ST GEORGES DE LUZENCON
Vendredi 31 JANVIER 2025 – 20H30 - Dès 6 ans, jauge limitée à 200 - Tarif de 6€ à 13€ -
Buvette par l'association Luz'Arts - Pré-réservation en mairie.

Dans le cadre des Escapades de la Maison du Peuple, la Commune vous propose

Rédèr Nouhaj, One-Violin Band - LES VIBRANTS DEFRICHEURS
FREDERIC JOUHANNET ALIAS REDER NOUHAJ manipule avec tout son corps violon, tambour, accordéon, percussions et autres objets sonores bricolés. Seul en scène il fait découvrir à un public conquis des musiques traditionnelles enregistrées dans le Caucase. Durant 1h15, Rédèr Nouhaj fait jouer tout un orchestre.



ADDIS BLACK MAMBA

Zoom

Salle des Fêtes – ST-GEORGES-DE-LUZENCON

Samedi 17 Mai – 20h30 - Tout public dès 8 ans - Tarif de 6€ à 13€ - Pré-réservation en mairie.

Dans le cadre des Escapades de la Maison du Peuple, en partenariat avec Millau en Jazz.

Entre mémoire et improvisation débridée, des années 60 aux purs grooves contemporains cette formation toulousaine puise dans l'essence de l'ethio-jazz.

Addis Black Mamba conjugue groove et pulsion funky. Ses mélodies hypnotiques et ses rythmes obsédants invitent le public à un voyage sonore unique.

Concert debout. Vous avez envie de bouger, une soirée à ne pas rater.



"On ne le savait pas!" Une phrase que l'on entend souvent !

Si vous souhaitez suivre les rdv culturels de la commune, envoyez votre adresse mail à : stgeorgesinfos@yahoo.fr et vous recevrez les informations animations/culture de la commune.

A L'AFFICHE CES DERNIÈRES MOIS

Proposés par LUZ ARTS



Bloc notes

ECOLE DU CERNON :

7 chemin des Rivières - 05.65.62.37.24

ECOLE DES AMANDIERS :

2 place du Soleirol - 05.65.62.31.36

PROFESSIONNELS DE SANTE :

• Maison pluridisciplinaire de santé

3, avenue Bernard Pottier :

- Médecins Généralistes :

Docteur Sébastien COMBES

Docteur Amélie BEZIER

Docteur Claire LEBON

Docteur Valentin RICŒUR

Tél. : 05 65 62 36 32

- Cabinet d'infirmières :

Mme BIANQUIS - Mme SANTORO - Mme PETIT

Tél. : 05 65 62 43 13

- Cabinet de Kinésithérapie :

M. GALTIER - M. ALAZARD - M. PETIT

Tél. : 05 65 62 35 34

- Chirurgien-Dentiste :

EN RECHERCHE

(Tél. : 05 65 62 32 71)

- Orthophonistes :

Severine BLANCHET

Tél. : 06 25 39 52 98

- Psychologue-Psychothérapeute :

Caroline SAVETIER

Tél. : 06 95 14 93 82

- Diététicienne :

Maria-Elena LADOUX MARTINEZ

Tél. : 06 45 02 81 40

- Infirmière ASALEE :

Claire BLANC

Tél. : 05 65 69 46 93

• Pharmacie

1 rue du Moulin de Taly

Cécile MAFFRE

Tél. : 05 65 62 35 04

• Ambulances COMBES-VULLO

13 ZI de Vergonhac

Tél. : 05 65 62 45 45

www.ambulancescombesvullo.fr

BAR -RESTAURANT :

• Le Soleil du Parc - Chez Alex

1 avenue du Pré de Vabres

Tél. : 05 65 62 35 51

• St-Georges Pizza :

1-3 rue Fontaine Vieille

Tél. : 05 65 61 63 87

RESTAURANTS AMBULANTS :

• Ô MILL PATES

Tous les vendredis soirs

Parking à l'angle av du Pré de Vabres / rte de Mayres

Tél. : 06 52 91 95 35

• SUSHI VIETASIA

Tous les jours de 9h à 22h.

13 rue du Moulin de Taly (plateau de la gare)

Tél. : 06 79 70 49 44 - 06 33 52 07 40

COMMERCES :

• Salon de coiffure ERIKA :

4 rue de la Fontaine Vieille - Tél. : 05 65 62 41 75

• Tabac - Presse du Cernon :

HIL Muriel - 1 rue du Moulin de Taly

Tél. : 09 64 02 05 02

• Boucherie - Charcuterie - Epicerie : BOUCHERIE RAPP

1 rue du Moulin de Taly - Tél. : 05 65 62 35 59

• Boulangerie-Pâtisserie « L'Espigal » :

3 rue du Moulin de Taly - Tél. : 09 67 23 37 59

BIBLIOTHEQUE :

Mercredi : 16 h à 18 h & Samedi : 10 h à 12 h

Tél. : 06 87 53 33 56

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE :

-le lundi et le mercredi de 14 h à 17 h

-le samedi de 8 h à 12 h

HORAIRE D'OFFICE RELIGIEUX :

• St-Georges-de-Luzençon :

Le 4ème samedi, tous les 2 mois, à 17 h 30 (hiver), 18 h (été).

• Millau :

Le samedi à 17 h 30 (hiver), 18 h (été).

Le dimanche à 9 h et 10 h 30.

SERVICE A LA PERSONNE sur la commune :

• ADMR St-Georges : Tél. : 05 65 61 07 29

GARDES D'ENFANTS :

• Assistants Maternelles Agréées :

Sur www.saint-georges-de-luzencon.fr, rubrique VIE LOCALE - Enfance et jeunesse - Petite Enfance.

• Centre de Loisirs les « Z'écureuils » :

Parc de la Mairie

Tél. : 06 84 07 52 27 ou 05 65 58 41 03

ASSISTANTE SOCIALE :

Permanence tous les 1er jeudis du mois, le matin, à la Mairie sur R.D.V. uniquement. N° à contacter : 05 65 60 95 55

OPAH "Je rénove avec la Com'Com" :

Permanence tous les 1er mercredis du mois, de 9h15 à 12h.



www.saint-georges-de-luzencon.fr

N'hésitez pas à consulter le site internet

Vous y trouverez TOUTES LES INFORMATIONS DE LA VIE DE LA COMMUNE (démarches administratives, comptes-rendus des conseils, actualités, évènements intra-muros et autour de St-Georges..)

Pensez à télécharger l'appli **INTRA MUROS**

